

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 septembre 2015



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN  
**Secrétaire** : Mme FERRIERE  
**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - Mme POPARD - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - M. MARTIN - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - Mme CHARRET-GODARD - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - M. DECOMBARD - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - M. JULIEN - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - Mme MARTIN-GENDRE - Mme HERVIEU - Mme DURNERIN - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - Mme HILY - M. FAVERJON - Mme TOMASELLI - M. GRANDGUILLAUME - Mme AKPINAR-ISTIQUAM - M. BARD - M. BORDAT - M. DIOUF - Mme OUTHIER - M. HELIE - Mme ERSCHENS - Mme VANDRIESSE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN  
**Membres excusés** : M. PIAN (pouvoir MME AKPINAR-ISTIQUAM) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. LOVICHY) - M. ROZOY (pouvoir MME CHARRET-GODARD) - M. HOUPERT (pouvoir MME OUTHIER)

### OBJET DE LA DELIBERATION

#### Jardin des Sciences - Forêt des enfants - Demandes de subventions

Madame Modde, au nom de la commission culture, animation et attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

La préservation et la valorisation de la biodiversité constituent une priorité de la mandature 2014-2020. Afin de restaurer les réservoirs de biodiversité en entrée de Ville, le site du plateau de la Cras a été retenu pour accueillir le projet de forêt des enfants. Ce projet consiste à planter un arbre pour chaque naissance de jeune dijonnais, à raison d'environ 1 000 naissances par an.

Compte tenu des spécificités du site retenu composé d'un sol calcaire aride et d'un dénivelé important, il a été décidé de planter une haie bocagère constituée de variétés locales à la place d'une forêt d'arbres isolés. La restauration des haies bocagères est en effet un moyen de préserver la diversité des espèces végétales et animales présentes sur le site.

La plantation de cette forêt des enfants épouse les exigences de l'appel à projet 2015 bocages et paysages de la Région de Bourgogne. Cette action s'inscrit également dans la continuité du partenariat initié depuis de nombreuses années avec la Région de Bourgogne via la convention entre les muséums d'Autun, d'Auxerre, de Dijon et la Région de Bourgogne.

Ce partenariat sur la thématique de la biodiversité a notamment franchi un cap supplémentaire en 2015 avec la co-organisation de la cinquième édition des Assises Nationales de la Biodiversité qui ont réuni plus de 750 congressistes, du 10 au 12 juin dernier.

De même, la Ville est susceptible de recevoir des aides financières de l'État, de collectivités territoriales ou de différents organismes, pour la mise en œuvre de cette action. Il est donc proposé de demander des subventions auprès des différents acteurs pouvant accorder leurs concours pour le financement de cette opération par la Ville de Dijon.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter auprès de l'État, de la Région Bourgogne et du Département de la Côte d'Or ainsi que de tous organismes ou collectivités pouvant accorder leur concours financier, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées à la Ville au bénéfice du Jardin des Sciences pour son projet de forêt des enfants et m'autoriser notamment à répondre à l'appel à projet bocages et paysages du Conseil Régional de Bourgogne pour l'année 2015 ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**